

La crise de l'assurance aux Etats-Unis

Irving LEVESON

Directeur de la recherche, Hudson Strategy Group, Etats-Unis*

Aux Etats-Unis, l'assurance dommages et l'assurance contre les accidents corporels sont confrontées à une crise durable due à l'augmentation des frais et des litiges. En période de reprise conjoncturelle, les problèmes de coûts et de couverture par des assurances sont plus aigus¹. Les trois cycles conjoncturels que nous avons connus au cours des vingt dernières années ont été caractérisés par des fluctuations particulièrement vives qui ont mené la vie dure aux acheteurs d'assurance aux moments des sommets et aux fournisseurs aux moments des creux. Trop souvent, dans nos sociétés d'abondance éclairées, le sens de la responsabilité et de la générosité s'exprime par des règlements de sinistres coûteux et parfois irrationnels qui compromettent le progrès économique. La crise de la responsabilité alourdit les charges indirectes qui pèsent sur les entreprises et la société dans son ensemble, ce qui détourne l'attention des dirigeants, décourage la prise de risques et soumet la réflexion à la tyrannie du court-terme.

209

LES FACTEURS SOCIÉTAUX

Il semble que l'évolution des primes s'explique avant tout par les montants élevés accordés à titre de règlement des sinistres (voir graphiques 1 et 2). Les montants de plus en plus élevés atteints par ces règlements se fondent sur les tendances à long terme de certaines forces sociales très puissantes. On peut citer, par exemple, une tendance que Herman Kahn a appelé « les nouvelles préoccupations » : il s'agit de la tendance de nos sociétés de plus en plus prospères à se préoccuper davantage de la santé et de la sécurité². Les attitudes induites par ces préoccupations nouvelles

* Les opinions exprimées n'engagent que l'auteur et ne doivent pas être attribuées à Marsh & McLennan ni à une société appartenant à ce groupe.

1 — Parmi les « risques à problèmes », c'est-à-dire ceux pour lesquels il est difficile d'obtenir une couverture d'assurance, citons : les administrateurs et directeurs de société, l'enlèvement de l'amiante, l'enlèvement des déchets toxiques, les entités gouvernementales, les services médicaux de jour, la responsabilité liée à l'alcool, les sages-femmes, les routiers, les tremblements de terre et le lancement de satellites.

2 — Herman Kahn, *World Economic Development*, Boulder, Colo. : Westview Press, 1979.

L'ASSURANCE DANS LE MONDE

renforcent la demande de protection contre les risques et augmentent le coût de cette protection³.

LES ATTITUDES ENVERS LE RISQUE

Par ailleurs, la tendance à rendre responsables de tous les maux les organisations quelles qu'elles soient découle peut-être de la perte de confiance du grand public dans les entreprises et autres institutions américaines que l'on constate depuis la contestation des années 60, la guerre du Viet-Nam et le scandale du Watergate (voir tableau 1).

TABLEAU 1

NOMBRE D'AMÉRICAINS AYANT UNE GRANDE CONFIANCE EN LEURS INSTITUTIONS (en %)

Les institutions	1966	1971	1980	1983	1985
Corps médical	73	61	34	35	39
Enseignement supérieur	61	37	36	36	35
Armée	61	27	28	35	32
Cour suprême	50	23	27	33	28
Informations TV	—	—	29	24	23
Grandes entreprises	55	27	16	18	17
Presse	29	18	19	19	16
Églises	41	27	22	22	21
Maison blanche	—	—	18	23	30
Congrès	42	19	18	20	16
Syndicats	22	14	14	10	13

Source : the Harris Poll.

Le fait que nous soyons à une époque dominée par des gouvernements conservateurs peu enclins à remédier aux déficiences de la sécurité sociale a peut-être incité le public à rechercher d'autres remèdes. Les facteurs de la crise durable de l'assurance de la responsabilité-civile sont résumés dans le tableau 2.

Peut-être y a-t-il aussi une augmentation réelle des risques encourus par les particuliers et les entreprises ? Les décisions prises dans le passé relatives à l'environnement et aux produits sont à l'origine de toute une série de risques potentiels. Certes, de grands efforts ont été faits pour réduire ces risques. Mais les actions déjà entreprises continuent de poser de nouveaux problèmes.

Dans certains domaines, tel que celui de la protection contre les tremblements de terre, de nouvelles informations ou théories (Mandelbrot) mettront peut-être en lumière la bien plus grande gravité de certains risques par rapport aux prévisions.

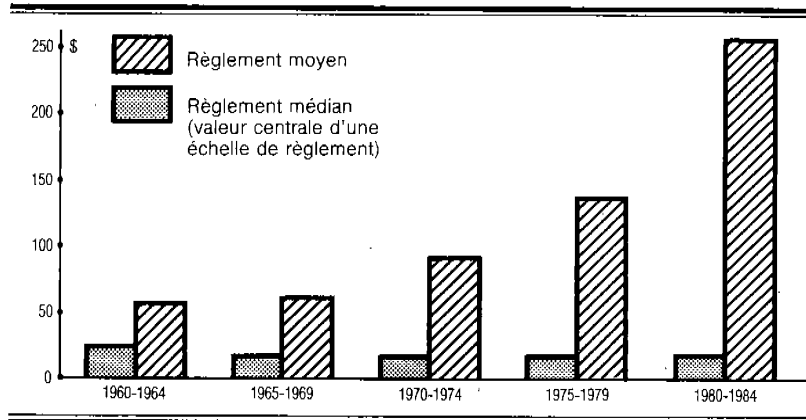
Si l'augmentation spectaculaire des primes d'assurance dommages s'expliquait surtout par une aggravation des risques, alors le nombre de règlements devrait enregistrer une hausse significative. Or, jusqu'à maintenant, cette hausse n'a été que

3 — Il est paradoxal d'évoquer une plus grande aversion pour le risque à l'issue d'une période marquée par le regain de l'esprit d'entreprise et du goût du risque. Une explication possible est que les gens sont prêts à assumer un grand risque personnel lorsqu'il est librement consenti (qu'il s'agisse de faire de la randonnée en montagne ou de créer une entreprise) mais rechignent plus que jamais à assumer les risques dus à l'action d'autrui. A cet égard, voir Brandon B. Johnson et Vincent T. Covello, *The Social and Cultural Construction of Risk*, Boston : D. Reidel Publishing Company, 1987.

L'ASSURANCE AUX ÉTATS-UNIS

GRAPHIQUE 1

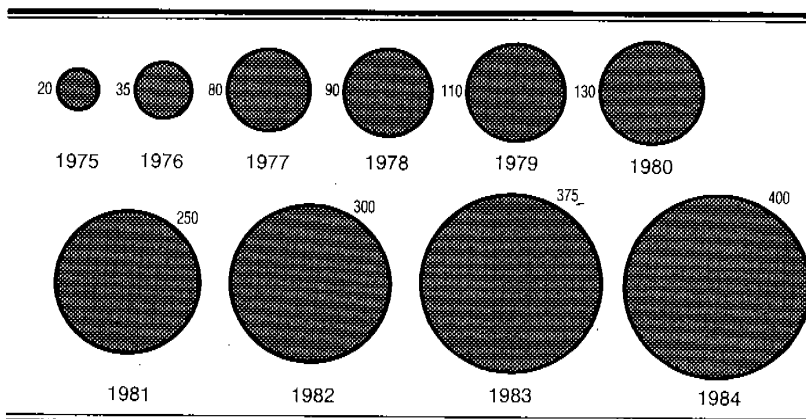
Valeurs moyennes et médianes des règlements des sinistres de responsabilité civile (Cook county, Illinois, en dollars de 1984)



Source : Institute for Civil Justice of the Rand Corporation.

GRAPHIQUE 2

Nombre de jugements atteignant des montants supérieurs au million de dollars



211

Source : Recherche sur les verdicts des jurys, The New York Times, le 8 mars 1986 p. 35.

graduelle. De 1980 à 1985, la quantité d'actions en justices introduites a augmenté au taux annuel moyen de 3,9 %, à peine 1,6 % de plus que le PNB. En même temps l'augmentation du montant moyen du règlement de chaque sinistre a dépassé de 5,9 % par an le taux d'inflation. Cela vient à l'appui de la thèse selon laquelle le facteur le plus important à la hausse rapide des primes depuis 1984 a été une plus grande inclination à demander et à accorder des réparations importantes.

Avant d'étudier les liens entre les assurances dommages/accidents corporels

L'ASSURANCE DANS LE MONDE

et l'évolution de la société, voyons le rôle de l'assurance dans le domaine de la gestion des risques et des actions de protection offertes aux entreprises.

TABLEAU 2

FACTEURS POSSIBLES DE LA CRISE DE L'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ

Les attitudes de la société envers le risque

- Une plus grande aversion de la part des particuliers et des entreprises pour le risque.
- Le sentiment que bon nombre de dommages non actuellement couverts mériteraient réparation.
- La diminution de la protection sociale incite à rechercher d'autres remèdes.

Risques conjoncturels

- Accroissement des risques dus à l'évolution socio-économique et/ou technologique.
- Une meilleure perception des risques.

L'offre de souscription d'assurances

- Le relèvement des taux suite à une période au cours de laquelle ils avaient été maintenus artificiellement bas en raison de l'excès de l'offre et de la déréglementation.
- La constitution de réserves importantes traduisant la prudence face au grand nombre de règlements futurs importants et irrationnels.
- Réglementation ou comportement anti-concurrentiels.

Problèmes dus au système judiciaire

- La loi Tort
 - La création de la demande par le niveau des honoraires des professions juridiques et le nombre d'hommes de loi.
-

212

LE RAPPORT ASSURANCE ET GESTION DES RISQUES ENCOURUS PAR LES ENTREPRISES

Le traitement des risques fait partie intégrante du processus de décision et d'exploitation d'une entreprise. Les entreprises commencent à davantage systématiser leur gestion des risques alors même que la gamme des réponses possibles s'étend. La diversité des activités de gestion des risques se lit dans le tableau 3. Toutes ces activités tournent autour de la fonction de gestion des stratégies de risques, laquelle fonction implique de faire un choix parmi les méthodes et les technologies de gestion et de traitement des risques. La fonction globale de gestion des stratégies de risques n'a pas qu'un aspect défensif ; elle comprend d'innombrables formes de prise de risques. Il ne s'agit pas seulement d'attendre passivement ou d'agir au coup par coup ; cela comprend les tâches délicates de modernisation des opérations et la gestion des solutions aux problèmes.

Les stratégies de traitement des risques peuvent être classées suivant six approches : l'identification, le contrôle, le déplacement, la mise en commun, la prise de risques et la gestion des crises. Les risques peuvent être endigués en s'associant avec d'autres firmes au sein de réseaux ou en cédant des actifs afin de se concentrer sur des affaires qui marchent mieux, ou encore en mettant en place divers types de contrôle interne. L'assurance constitue le moyen principal de déplacer des risques, mais d'autres moyens apparaissent tels que la couverture à terme, les prêts à échéances et la titrisation, pour ne parler que des moyens financiers. S'y ajoutent des techniques de mise en commun des risques, notamment la diversification des affaires

L'ASSURANCE AUX ÉTATS-UNIS

TABLEAU 3

GÉRER LES STRATÉGIES DE RISQUES

L'identification	Le contrôle	Le déplacement
Découverte	Établissement des coûts et gestion des profits	Assurance
Définition et mesure	Limites et contrôles internes	Couverture à terme
Calcul des coûts et des implications	Recours à du personnel temporaire au lieu de permanent	Opérations de prêt remboursables à des échéances identiques
	Filiales distinctes	Opérations de prêt à taux variable
	Engagements par contrat	
	Cessions et consolidation	
	Opérations de prêt à court terme	
La mise en commun	La prise de risques	La gestion des crises
Diversification	Paris sur les orientations des marchés financiers	Réductions des pertes
Filiales communes	Effets de levier	Achats lors de ventes à perte
Institutionnalisation de l'investissement	Prises de participation au capital	Gestion des solutions aux problèmes
Détention de réserves d'actifs titrisés	Acquisitions	
Réassurance	Grandes augmentations d'échelle	
	Investissements dans des projets à l'étranger	
	Engagements à long terme en général	

213

et l'institutionnalisation des placements. Cette pléthore de techniques et de méthodes de gestion des risques offre aux entreprises des occasions d'utiliser l'assurance dans un contexte stratégique et de l'imbriquer étroitement aux autres réponses aux défis qui se présentent.

QUELQUES QUESTIONS SUR L'ASSURANCE-DOMMAGE

Pour comprendre l'évolution de ce secteur des assurances, il convient d'étudier à la fois les parties assurance et placement du secteur. L'aspect placement a trop souvent été négligé ou mal compris, ce qui est à l'origine d'impressions fausses au sujet de la situation d'ensemble du secteur.

LE REVENU DES PLACEMENTS AUGMENTE

Le revenu des placements a fortement augmenté, autant en termes absolus qu'en termes de recette de primes. Cela est vrai même sans tenir compte des plus-values (voir graphique 3 et tableau 4). Or celles-ci ont atteint des niveaux extraordinairement élevés dans une période de baisse des taux d'intérêt et de hausse des cours des actions. Cela a été un facteur dominant de la pression subie par les primes et les recettes des souscriptions au cours des années 80.

L'ASSURANCE DANS LE MONDE

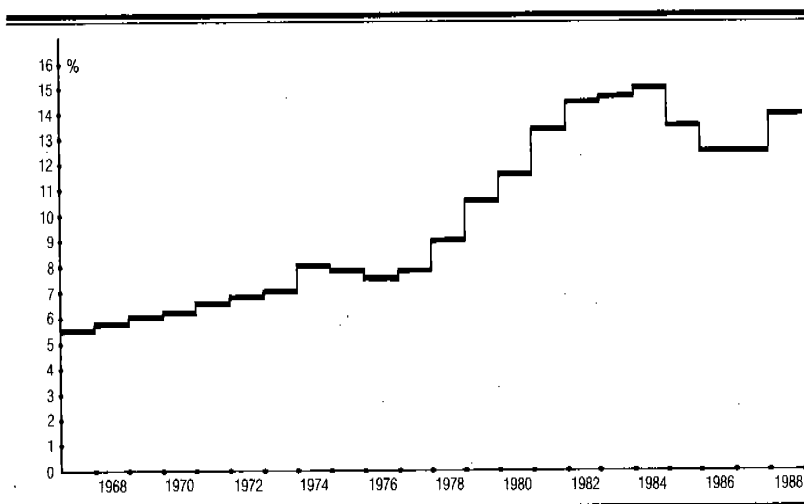
Le revenu des placements devrait augmenter moins rapidement dès lors que les taux d'intérêt demeurent à leurs niveaux actuels. Les plus-values baisseront particulièrement vite. Mais cela n'a pas d'implications négatives pour la santé financière des souscripteurs. La baisse des taux d'intérêt a suivi celle de l'inflation (ce qui aura des répercussions sur les règlements de sinistres futurs). Mais les taux d'intérêt demeurent très au-dessus du taux d'inflation. De plus, chaque baisse des revenus des placements générerait une augmentation de primes plus durable susceptible de compenser ces baisses en dépit de quelques pertes transitoires éventuelles.

A taux d'intérêt fixes, l'effet cumulatif des augmentations récentes de primes est de permettre le développement rapide des fonds investis jusqu'à ce qu'ils atteignent des niveaux proportionnés au maintien de ces niveaux de primes. C'est l'évolution des revenus des placements qu'il faut comparer aux primes actuelles, et non pas le niveau atteint par ces revenus. Or, suite aux hausses récentes des primes, l'évolution des revenus des placements par rapport à celle des primes a atteint un niveau suffisant pour empêcher toute baisse brutale des revenus des placements, même en l'absence de plus-values et avec des baisses de taux d'intérêt.

214

GRAPHIQUE 3

Revenus des placements (En % des primes)



À l'exclusion des plus-values.

Source : A. M. Best, Best's Aggregates and Averages.

L'ASSURANCE AUX ÉTATS-UNIS

TABLEAU 4

REVENUS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE-DOMMAGES (1967-1986, en milliards de dollars)

Année	Primes nettes souscrites	Gain ou perte sur souscriptions	Revenus nets des placements	Revenu net cumulé avant impôts	Surplus de l'assuré
1967	23,583	- 254	1,310	1,056	14,802
1968	25,766	- 569	1,491	922	16,192
1970	32,578	- 426	1,976	1,550	15,499
1975	49,605	- 4,227	3,905	- 322	19,712
1980	95,702	- 3,334	11,063	7,729	52,174
1983	109,247	- 13,322	15,973	2,651	65,606
1984	118,591	- 21,477	17,660	- 3,817	63,809
1985 ⁽¹⁾	135,000	- 20,000	22,000	2,000	n.a.
1986 ⁽²⁾	155,300	- 22,000	25,000	3,000	n.a.

(1) A l'exclusion des plus-values.

(2) Projections du ministère du Commerce américain réalisées en janvier, 1989.

Source : Best's Aggregates and Averages.

UNE BAISSÉ CONJONCTURELLE ANTÉRIEURE DE L'ACTIVITÉ

Pour rendre compte de la hausse des tarifs d'assurance dommages/accidents corporels à l'occasion du précédent sommet du cycle conjoncturel, diverses explications ont été avancées en termes d'évolution conjoncturelle. Un premier facteur mis en avant est la surcapacité créée par l'arrivée sur les marchés américain et « offshore » de sociétés à fonds propres insuffisants et la guerre des tarifs déclenchée par elles. Un deuxième facteur a été la dérèglementation. La baisse des tarifs suivie de l'augmentation brutale et imprévue des règlements de sinistres ont eu pour résultats des cessations d'activité et, en conséquence, une moindre couverture des risques.

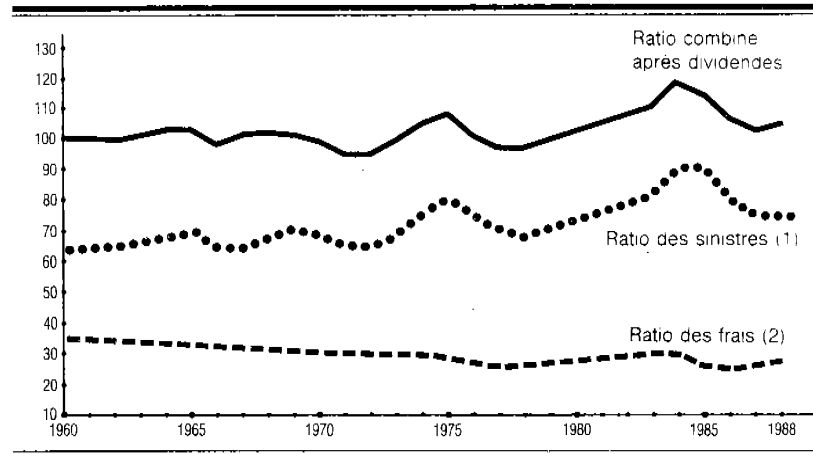
Le facteur prédominant de la pratique des rabais a été la répercussion des revenus élevés des placements sur les acheteurs de services d'assurance (voir graphique 4). On a enregistré une hausse rapide des ratios combinés et des sinistres à mesure que les assureurs réduisaient les primes, en tolérant d'importantes pertes d'exploitation qui ont été compensées par la hausse des revenus des placements consécutive aux augmentations significatives des taux d'intérêt au cours des années 80. Lorsque la pratique des rabais a cessé et que les montants des règlements des sinistres présents et futurs se sont envolés, le ratio primes d'assurance dommages-accidents corporels sur PNB a beaucoup augmenté (voir graphique 5). Non seulement ce ratio a atteint des niveaux comparables à ceux du passé, mais, en outre, il a surpassé son ancien niveau record d'après 1984. Depuis 1987, un nouveau déclin a eu lieu.

215

L'ASSURANCE DANS LE MONDE

GRAPHIQUE 4

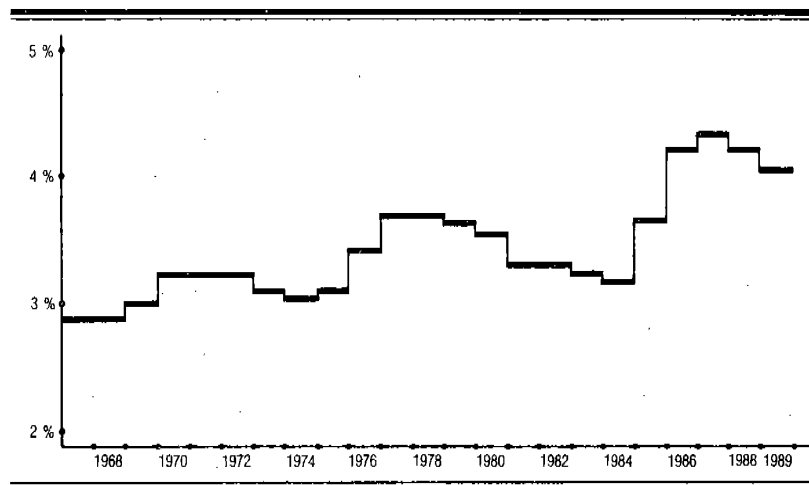
Ratios des sinistres et des frais de l'assurance dommages



(1) Sinistres et frais de règlement sur primes gagnées.
 (2) Frais encourus (avant impôts fédéraux) sur les primes souscrites
 Source : A. M. Best, Best's Aggregates and Averages.

GRAPHIQUE 5

Ratio primes d'assurances sur PNB



Source : A. M. Best, Best's Aggregates and Averages et projections du Département du commerce américain.

La composition des paiements révèle les sources de la tendance haussière. Le fait que le nouveau sommet atteint par le ratio des primes sur le PNB dépasse le sommet précédent traduit la portion non-conjoncturelle de la hausse, c'est-à-dire la

L'ASSURANCE AUX ÉTATS-UNIS

tendance. Tout dépassement d'un sommet résulte de l'une des trois conditions suivantes :

- une augmentation de l'importance relative des risques ;
- une hausse des règlements par rapport aux risques ;
- une augmentation de la part des primes qui va vers des paiements autres que les règlements.

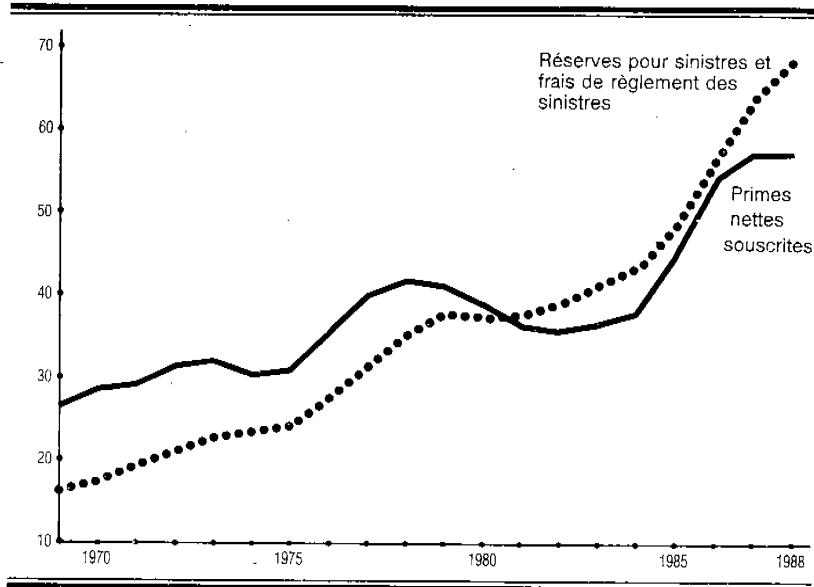
Bien qu'il puisse y avoir de véritables augmentations de risques en raison d'une variété de facteurs économiques, sociaux et technologiques, rien n'indique qu'un tel changement ait pris le dessus. Comme nous l'avons vu, le nombre global de règlements a augmenté beaucoup moins rapidement que le règlement moyen par sinistre. La naissance du nombre des règlements très importants a fait beaucoup augmenter le coût total et moyen des règlements. De plus, des cas de décision irrationnelles (l'indemnisation d'un cambrioleur tombé à travers la lucarne d'un toit) montrent la présence de difficultés dans le processus décisionnel qui pourraient contribuer à augmenter, à l'avenir, le nombre des règlements coûteux.

Qu'en est-il de la part des primes dirigées vers les frais autres que les règlements ? La part qui revient aux juristes est peut-être restée constante pour un type donné de cas ; mais il s'est peut-être produit un mouvement vers des cas comportant des pourcentages plus élevés d'honoraires. Les parts des assureurs et des courtiers ont augmenté avec la hausse des bénéfices et avec l'évolution vers la réassurance. Mais cette hausse ne représente pas une part importante des augmentations de primes. Et elle s'est par la suite transformée en baisse. Ce qui importe plus peut-être, c'est l'idée que les réserves ont été gonflées en raison de la

GRAPHIQUE 6

Primes nettes et réserves pour sinistres de l'assurance dommages (En milliards de dollars de 1967)

217



Source : A. M. Best, *Best's Aggregates and Averages*.

L'ASSURANCE DANS LE MONDE

prudence des souscripteurs et des réassureurs quant aux coûts futurs des règlements.

Pendant de nombreuses années, les réserves ont augmenté considérablement par rapport aux recettes des primes (voir graphique 6). De 1980 à 1984, elles se sont accrues de 46 % tandis que les primes ont augmenté de 24 %. Pour juger si le niveau des réserves à un moment donné est justifié, il faut connaître avec précision les présupposés actuariels et disposer de données précises sur un échantillon important de cas. La commission Kramer créée par le gouverneur Cuomo de l'État de New York a examiné de près la réalité de l'adéquation des réserves et a conclu que « les incitations à sous-déclarer les réserves semblent beaucoup plus fortes que celles à les exagérer »⁴.

Si la bonne explication était celle de la prudence excessive quant à l'expérience future, les augmentations de réserves en pourcentage des primes ne se renouvelleraient pas indéfiniment. Les erreurs de jugement sur le montant des règlements finiraient par être connues et les primes augmenteraient plus lentement tandis que les réserves s'ajustaient. C'est ce qui s'est produit dans le domaine de l'assurance de la responsabilité médicale.

LE MODÈLE DE LA TENDANCE TRAVERSANT UN CYCLE CONJONCTUREL CORRESPOND BIEN AUX DONNÉES CONSTATÉES

L'une des interprétations du cycle conjoncturel du secteur de l'assurance correspond particulièrement bien aux données observées. Du fait de la croissance des montants accordés au titre des règlements de sinistres, la tendance à long terme des règlements a été à la hausse. La conjugaison d'un excès de l'offre de services d'assurance et de la hausse des revenus des placements a exercé une pression à la baisse sur les tarifs. Cela a masqué les pressions à la hausse qui s'exerçaient également sur les tarifs du fait de la tendance haussière des règlements. Lorsqu'en 1984 les pressions baissières se sont inversées, les nouvelles pressions haussières ont rendu la hausse des tarifs encore plus dramatique. La hausse atteint son maximum lorsque la hausse conjoncturelle s'ajoute à la tendance.

Outre l'interaction habituelle entre cycle et tendance, les trois derniers cycles de l'assurance ont connu de fortes fluctuations. De plus, le cycle de la période 1975-1985 a été inhabituellement long (voir graphique 7). D'abord, le revenu d'exploitation a chuté brutalement du fait de la diminution de la demande et des problèmes posés par la récession de 1975. Les bénéfices d'exploitation, après une forte amélioration, ont rechuté nettement sous les effets combinés de la récession de 1981-1982, de l'augmentation des frais de règlements, d'une intense concurrence sur les tarifs et, surtout, de la baisse relative des primes par rapport aux frais, du fait de la croissance importante des revenus des placements rendue possible par des taux d'intérêt réels élevés. Une nouvelle tendance baissière a été déclenchée par d'importantes augmentations de primes.

Il se pourrait que le cycle de l'assurance revienne un jour à sa configuration antérieure plus douce ou qu'il perde de son importance si, comme je le pense, les cycles économiques deviennent plus modérés dans quelques années et si la supériorité des taux d'intérêt sur le taux d'inflation diminue⁵. De plus, les compagnies

4 — Commission consultative du Gouverneur sur l'assurance de la responsabilité civile, *Insuring Our Future, New York : The Commission, 7 avril 1986.*

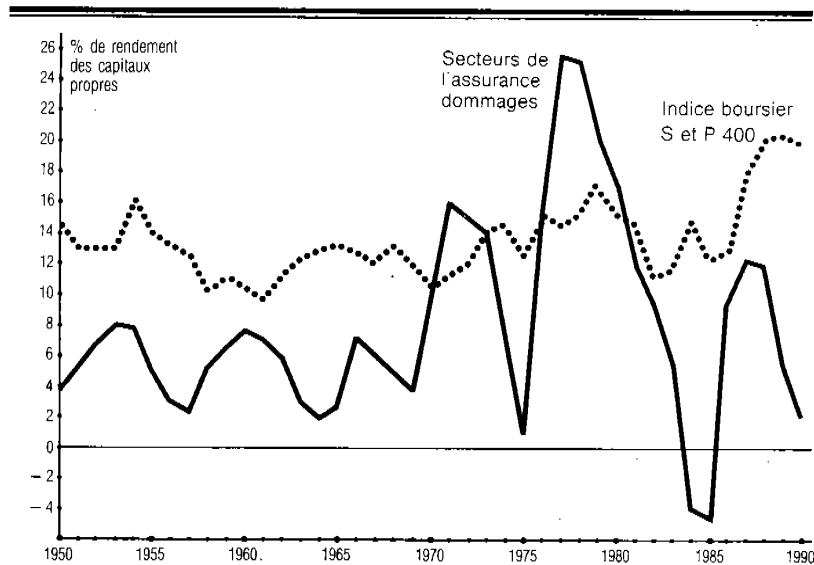
5 — Irving Leveson, *American Challenges: Business and Government in the World of the 1990s, à paraître en 1990.*

L'ASSURANCE AUX ÉTATS-UNIS

GRAPHIQUE 7

Taux de rendement opérationnel

des capitaux propres (Assurance dommages et indice boursier S & P 400)



Source : Alex Brown and Company. 1990 est une projection.

d'assurance comprennent mieux ce qui se passe et les risques de tarifs s'améliorent. Certes, la tendance des règlements des sinistres fera sans doute monter encore plus les tarifs. Mais en l'absence d'une forte hausse conjoncturelle et avec quelques réactions aux tarifs élevés, la croissance des règlements ne sera pas si importante que ça. Du fait des mouvements plus modérés des taux d'intérêt, la durée des cycles devrait aussi redevenir normale. Cela veut dire que la prochaine hausse conjoncturelle des tarifs ne sera pas aussi forte que la dernière, mais aura vraisemblablement lieu bientôt.

219

DYNAMIQUE DU MARCHÉ ET FIN DE CRISE ?

Lorsque les primes d'assurance sont plus chères, les entreprises cherchent moins à se couvrir, les assureurs cherchent à accumuler ou à se procurer du capital, de nouvelles compagnies d'assurance se créent, et des entreprises imaginent de nouveaux moyens de couverture, seules ou en s'associant à d'autres entreprises. Toutefois, l'augmentation de la demande continue à exercer de fortes pressions sur les tarifs. La dynamique du marché affecte bien plus le cycle que la tendance.

UNE FORTE DEMANDE A LONG TERME

Tandis que diminuent les hausses rapides des primes, les sommets conjoncturels et l'intensité des cycles, les perspectives à long terme offrent de fortes augmentations de la demande de services d'assurance dommages. Des changements d'attitudes dus à l'amélioration du niveau de vie continueront d'augmenter le nombre et le coût des règlements de sinistres. De nouvelles technologies apporteront leurs bienfaits, mais

L'ASSURANCE DANS LE MONDE

aussi une nouvelle série de risques importants. Certains facteurs pourraient réduire la demande : l'amélioration de la qualité des produits, la gestion des risques écologiques, la plus grande confiance. Dans les institutions, les réactions aux hausses de tarifs, une moindre préoccupation pour les profits à court terme et les effets des cycles conjoncturels. Mais à long terme, la demande continuera de croître à un rythme soutenu.

De nouvelles demandes surgiront dans des domaines allant de l'enlèvement des déchets dangereux à l'utilisation de nouvelles technologies médicales, l'exploration et le développement des océans et de l'espace. De plus, la relance et la croissance de l'économie américaine et mondiale engendreront de nombreux grands projets à long terme, d'une forte intensité de capital avec des besoins spéciaux ; exemples de projets géants : développements portuaires, extraction minière au fond des mers, trains à grande vitesse, avions hypersoniques, élargissement du canal de Panama, et de nouvelles infrastructures pour le Tiers monde.

La demande la plus forte risque de venir du secteur de l'informatique et des communications, dont l'importance ne cesse de grandir. Des besoins d'assurance apparaîtront dans les domaines des transferts de fonds électroniques, des vices de construction, des pannes, des vols, du piratage des logiciels, de l'insécurité, du terrorisme, de la protection de la vie privée, des erreurs de contrôle de fabrication, de la perte des fichiers, et de nouvelles formes d'erreurs médicales et professionnelles. L'ordinateur générera autant d'assurance dommages que l'automobile.

L'intensité de la demande sera telle que, pendant de nombreuses années, le volume total des primes d'assurance croîtra plus vite que le PNB et il faudra sans cesse se préoccuper du coût et de la disponibilité des services d'assurances. □

